

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
9 avril 2009
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-troisième session
Point 15 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient

Conseil de sécurité
Soixante-quatrième année

**Lettres identiques datées du 7 avril 2009,
adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par le Représentant permanent du Liban
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Le 27 mars 2009, un garçon de 10 ans nommé Mohammad Jamal Abdel-Aal a été amputé de la jambe gauche et de la main droite après avoir été blessé dans l'explosion d'une bombe à sous-munitions alors qu'il jouait dans un champ près de chez lui, dans la ville de Halta, dans le sud du pays.

Se remémorant les minutes ayant précédé l'explosion, Mohammad a expliqué qu'il était allé se promener dans ce champ « pour profiter du temps printanier ».

« Je me promenais dans un parterre de marguerites quand j'ai entendu une détonation et senti mon corps se déchirer », dit-il, ajoutant qu'il avait ensuite senti une douleur à la jambe et qu'il y avait du sang partout. « Ensuite, tout est devenu noir. Je ne pouvais plus jouer », a dit Mohammad aux journalistes.

En mars également, un garçon de 16 ans nommé Riad al-Ahmad a lui aussi perdu une jambe dans l'explosion d'une bombe terrestre israélienne. Il gardait ses moutons dans un champ près du village de Wazanni, dans le sud du pays, lorsque la bombe a explosé.

Les mines terrestres, les bombes à sous-munitions et autres engins non explosés laissés derrière elles par les forces israéliennes sont la plus grande menace qui pèse sur la vie des enfants dans le sud du Liban. Il faudra des années pour en être débarrassé.

Dans les 72 dernières heures de la guerre qu'il a mené contre le Liban en 2006, Israël a largué environ 4 millions de bombes à sous-munitions sur le Sud-Liban après l'adoption de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité qui appelait à la cessation des hostilités. Un grand nombre de ces engins n'ont pas explosé au moment de l'impact et se sont transformés de fait en mines terrestres, devenant une menace mortelle pour des civils qui n'en soupçonnaient pas la présence. Douze millions de mètres carrés de terre demeurent contaminés.



Pour citer M. Jan Egeland, ancien Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires : « Ce qui est choquant et, à mes yeux, complètement immoral, c'est que 90 % des frappes ont eu lieu dans les 72 dernières heures du conflit, alors que l'on savait qu'une résolution serait adoptée et que le conflit prendrait fin. »

Depuis la cessation des hostilités, 337 personnes, dont 34 enfants, ont été tuées ou mutilées par des engins non explosés largués sans discernement sur des zones civiles. L'ancien Secrétaire général Kofi Annan faisait observer à l'époque que, « même s'il ne rest[ait] qu'une seule mine dans un champ, c'[était] le type d'armes qui, longtemps après le conflit, attend[ait] silencieusement son heure pour mutiler ou tuer ».

Le 19 mars 2009, un homme nommé Fuad Musa Ghanawi a été gravement blessé après avoir marché sur une bombe à sous-munitions israélienne. Il est mort lors de son transfert à l'hôpital. Lui aussi gardait ses moutons, dans la vallée de Soluky, dans le sud du Liban, lorsque le drame s'est produit.

Le 13 mars 2009, Hussein Hamieh, un jeune homme de 20 ans, a été gravement blessé en plusieurs endroits du corps dans l'explosion d'une bombe à sous-munitions alors qu'il travaillait aux champs, aux abords de la ville de Cana dans le sud du pays.

Le 13 mars encore, un homme nommé Kassem Alyan a failli mourir dans l'explosion d'une bombe à sous-munitions alors qu'il nettoyait autour de sa maison, dans le village de Al-Bayada, dans le sud du Liban.

Le 27 mars, le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, Michael Williams, a une nouvelle fois pressé Israël de communiquer des cartes indiquant l'emplacement des bombes à sous-munitions au Sud-Liban. Il a noté qu'Israël avait ignoré les précédentes demandes à cet égard.

L'obstination d'Israël à ignorer vos appels et ceux du Conseil de sécurité et à ne pas communiquer les données techniques concernant les frappes et l'emplacement des armes à sous-munitions est une nouvelle violation flagrante de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité. Le refus injustifiable d'Israël met chaque jour en danger la vie des civils comme des militaires libanais et celle des membres de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), y compris les démineurs. Il empêche également l'exploitation de vastes superficies de terres agricoles dans le sud du Liban.

Le Gouvernement libanais tient à réaffirmer qu'il condamne fermement toute violation de la résolution 1701 (2006), quelle qu'en soit la justification. Les autorités libanaises continuent de coopérer activement avec la FINUL pour assurer la paix et la sécurité au Sud-Liban.

J'insiste également sur la gravité des actions d'Israël, qui sont inadmissibles et viennent s'ajouter aux violations israéliennes continues de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité. Celles-ci comprennent notamment des survols et incursions quotidiens, en violation de la souveraineté du Liban, et l'occupation de terres libanaises dans la partie nord du village d'Al-Ghajar, les fermes de Chebaa et les monts Kafarshuba.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 15 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Nawaf **Salam**
